

**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027
Décision n° C (2022) 8952 du 30 novembre 2022**

Consultation N° 02/2026 pour la sélection d'un(e) consultant(e) externe pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière, technique et logistique dans le cadre du projet « Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées »

(PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228 ; CUP : G53C25000230007)

Date de publication : 22 avril 2026

Date limite de réception des candidatures : 22 mai 2026 à 10h00

Contexte

Dans le cadre du programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : **Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées » (PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228 ; CUP : G53C25000230007).**

L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), 43 Avenue Charles Nicolle, Tunis (Tunisie), en qualité de Partenaire Principal n°4 (PP4), en collaboration avec :

- Università degli Studi di Catania -Université de Catane (Bénéficiaire Principal BP -PP1),
- Ecole supérieure de communication de Tunis (PP2)
- Confederazione Italiana Agricoltori SudEst Sicilia (PP3)
- Agenzia per il Mediterraneo (PP5)
- Institut de l'Olivier – Unité spécialisée de Sousse (PP6)

a obtenu un financement pour la mise en œuvre du projet **« Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées » (PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228 ; CUP : G53C25000230007).**

Selon la convention de subvention, l'INAT doit gérer une action pour un budget total de 236.613,00 Euro dont 212.951,70 Euro financé par l'UE qui correspond à 90% du budget total et que l'INAT doit garantir 23.661,30 Euro comme co-financement qui correspond à 10% du budget total. Dans ce cadre, l'INAT est responsable de la bonne exécution technique, administrative et financière des activités qui lui sont attribuées, conformément aux règles du Programme Interreg NEXT Italie–Tunisie, notamment en matière de traçabilité des dépenses, justification des livrables, respect du chronogramme et atteinte des indicateurs ainsi que des exigences d'audit et de contrôle de la Commission européenne (PRAG / OLAF).

Le projet PROMESERVAGRI 4.0 vise à renforcer la compétitivité, la résilience et la durabilité des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) de la filière oléicole, à travers un transfert structuré des résultats de la recherche vers les opérateurs économiques, ainsi que l'intégration de solutions technologiques avancées (approche 4.0) dans les exploitations oléicoles et les huileries. Il repose sur une approche intégrée combinant actions pilotes, formation sur le terrain, valorisation des résultats scientifiques et dispositifs innovants de diffusion et d'apprentissage (*Living Labs, Fab Labs*).

Dans ce cadre, le projet prévoit la mise en œuvre de parcelles oléicoles pilotes 4.0 et d'huileries intelligentes, servant de modèles pour l'adoption de pratiques agricoles et industrielles innovantes. Il inclut également un volet structurant dédié à la formation des acteurs du secteur oléicole (au moins 140 bénéficiaires), à la capitalisation des résultats et à leur diffusion à grande échelle. En complément, le projet contribue à la valorisation territoriale et économique de la filière, notamment à travers l'expansion de la route transfrontalière/méditerranéenne de l'olivier, intégrant les sites pilotes et favorisant le développement du tourisme oléicole, de l'innovation et de la coopération territoriale.

Sur le plan organisationnel, le projet s'appuie sur une gouvernance collaborative et coordonnée, garantissant la cohérence des activités, la complémentarité des expertises et le respect des exigences du programme Interreg Next. L'INAT joue un rôle central en assurant notamment la coordination des activités en Tunisie, la mobilisation des acteurs de la filière oléicole et le pilotage du Groupe de Tâches 3 (GT3) dédié à la formation sur le terrain et à la valorisation des résultats de la recherche. À ce titre, il supervise la conception et la mise en œuvre des programmes de formation, l'organisation des sessions pratiques, ainsi que les actions de transfert technologique vers les opérateurs. Ce rôle inclut également :

- Le respect strict du calendrier d'exécution (chronogramme contractuel),
- La conformité des livrables aux exigences du programme (qualité, vérifiabilité, auditabilité),
- La contribution aux rapports financiers et techniques consolidés du projet,
- La coordination avec le Bénéficiaire Principal (Université de Catane) pour les phases de reporting et d'évaluation.

Ainsi, PROMESERVAGRI 4.0 constitue une initiative stratégique de modernisation du secteur oléicole, visant à assurer la transférabilité, la durabilité et l'impact à long terme des innovations introduites, au bénéfice de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la transformation.

Le projet PROMESERVAGRI 4.0 vise à :

- Renforcer la compétitivité des filières oléicoles et agroalimentaires,
- Intégrer les technologies de type Industrie 4.0 dans les systèmes de production,
- Améliorer la qualité, la traçabilité et la valorisation des produits,
- Développer des approches de coopération transfrontalière entre partenaires italiens et tunisiens,
- Structurer un dispositif de capitalisation et de diffusion des résultats.

Les activités du projet sont structurées autour de quatre groupes de tâches :

GT1. Adoption des résultats de la recherche et planification, conception des actions pilotes pour améliorer la qualité des olives à travers la mise en œuvre de nouvelles technologies dans les parcelles

GT2 : Application des résultats de la recherche axée sur les nouvelles technologies pour une meilleure qualité des huiles, mise en œuvre des actions pilotes huileries 4.0 et leur mise en réseau

GT3 : Formation sur le terrain et valorisation des résultats de la recherche et des actions pilotes réalisés pour un transfert technologique, expansion de la route de l'olivier avec intégration des parcelles oléicoles et des huileries 4.0

GT4 : Diffusion, plaidoyer et capitalisation des résultats des actions pilotes

Durée du projet : 36 mois, du **15 mai 2025** au **15 mai 2028** (sauf prorogation approuvée par l'Autorité de Gestion).

SECTION I : CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Article 01 : Objet de la consultation

L'INAT lance une consultation simplifiée visant à sélectionner d'un prestataire des services pour l'appui à la mise en œuvre administrative, technique et logistique et financière du projet, dans le respect des règles du Programme Interreg NEXT Italie–Tunisie 2021-2027, du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 relatif aux marchés publics tunisiens, ainsi que des dispositions nationales applicables. La présente procédure est une consultation de type "marché de services intellectuels" au sens de la réglementation tunisienne et des principes PRAG (MEAT). La procédure est conforme au décret n° 2014-1039 et à ses modifications, notamment en ce qui concerne les seuils de la consultation simplifiée. La consultation sera publiée sur le site officiel de l'INAT (<http://www.inat.tn>), sur le site du programme (<https://www.italietunisie.eu/>), ainsi que dans la presse écrite quotidienne.

Le prestataire devra intervenir dans le respect :

- Des règles du Programme Interreg (reporting, audit, traçabilité),
- Du décret tunisien n°2014-1039 relatif aux marchés publics,
- Des principes de transparence, égalité de traitement et bonne gestion financière,
- Des exigences de prévention des conflits d'intérêts (Règlement UE 2018/1046 – article 61).

Le prestataire exerce sa mission en toute indépendance, sans lien de subordination avec l'INAT, et ne peut être assimilé à un agent permanent ou contractuel de l'établissement.

Article 02 : Missions du prestataire

- **Appui à la coordination administrative et technique**

Le prestataire assurera :

- l'appui à la planification des activités du projet PROMESERVAGRI 4.0,
- le suivi opérationnel des activités des GT1 à GT4,
- la consolidation des informations techniques et administratives,
- la préparation des réunions de coordination,
- la rédaction des comptes rendus et procès-verbaux,
- le suivi des indicateurs du cadre logique du projet.
- le suivi du chronogramme détaillé du projet (milestones, livrables, jalons),

- la vérification de la cohérence entre activités réalisées, budget consommé et livrables produits,
- la contribution au respect des obligations de reporting (*progress reports, deliverables, outputs*),
- la contribution à la constitution du “audit trail” (traçabilité complète des pièces justificatives).

- **Appui à la coordination technique**

Le prestataire contribuera à :

- La coordination des activités de terrain,
- Suivi des formations
- Consolidation des rapports de formation
- La contribution à la mesure des indicateurs de résultats et d'impact (nombre de bénéficiaires formés, adoption des technologies, etc.).
- Contribution à la rédaction des rapports intermédiaires de suivi,
- Contribution du rapport technique final,
- La vérification de la conformité des livrables aux exigences d'audit (traçabilité, pièces justificatives, cohérence technique),
- L'archivage structuré des documents du projet (audit trail).

- **Appui à la coordination financière**

- Contribuer à l'élaboration la vérification et au suivi des fiches de temps (timesheets) des ressources humaines affectées au projet ; en assistance avec les membres de l'équipe du projet,
- Assurer la liaison administrative et financière entre le projet et l'organisme payeur (INAT),
- Élaborer en concertation avec le coordinateur les rapports financiers intermédiaires et rapport final dans les délais impartis ;
- Assurer la saisie des données et la gestion de la plateforme **Jems**,
- Assister l'auditeur durant les vérifications des dépenses prévues dans le projet,
- Contribuer à l'élaboration la vérification et au suivi des documents comptables du projet ; en collaboration avec le responsable financier du projet

- **Appui à la communication et capitalisation**

Le(a) consultant(e) participera à :

- la préparation des événements de diffusion,
- la capitalisation des résultats du projet,
- le respect des règles de visibilité de l'Union Européenne (logos, mentions obligatoires, charte graphique Interreg),
- la contribution à la stratégie de capitalisation du projet à l'échelle transfrontalière,
- l'appui à la valorisation des résultats en lien avec la durabilité post-projet.

Les activités de la présente consultation sont imputées aux groupes de tâches GT1, GT2, GT3 et GT4 susmentionné Ligne budgétaire : « **Frais des compétences et services externes – expert externe** ».

Article 03 : Rémunération et modalités de paiement

Budget maximal : 27000 € (vingt-sept mille euros) HTVA, converti en TND au taux Inforeuro du mois de Avril.

Imputation : « Frais des compétences et services externes ». Le budget est réparti en cohérence avec :

- Le chronogramme du projet,
- Les responsabilités de l'INAT dans les différents Groupes de Tâches,

- Le niveau d'effort requis pour la mise en œuvre des activités et livrables associés.

Le règlement des montants dus sera effectué sur la base de la mise en œuvre des activités et livrables associés dûment validés par le coordinateur. Le calendrier de paiement est établi comme suit :

Groupes de Tâches (GT)	Activités	% du total
GT1. Adoption des résultats de la recherche et planification, conception des actions pilotes pour améliorer la qualité des olives	A1.1.1-Gestion du KoM et aspects techniques/financiers A1.1.2-Rédaction, partage et approbation du plan d'expérimentation A1.1.3-Pilotage, coordination et suivi des activités du projet A1.2.1-Gestion intégrée aspects technique et financier A1.2.2-Planification, préparation, réalisation de l'étude et actions pilotes PROMESERVAGRI 4.0 A1.2.3-Pilotage, coordination et suivi des activités A1.3.1-Planification du suivi et évaluation A1.3.2-Gestion intégrée aspects techniques et financiers A1.3.3-Mise en œuvre, suivi et évaluation de l'intégration des nouvelles technologies A1.4.1-Gestion intégrée activités A1.4.2-Analyse des résultats des expérimentations A1.4.3-Interprétation des résultats A1.5.1-Planification et préparation du benchmarking A1.5.2-Mise en œuvre du benchmarking A1.5.3-Consolidation des résultats A1.6.1-Rédaction, partage, approbation et livraison du plan de communication A1.6.2-Conception, partage et approbation des outils de promotion A1.6.3-Réalisation et mise en œuvre des outils de diffusion	34 %
GT2. Application des résultats de la recherche pour une meilleure qualité des huiles, mise en œuvre des actions pilotes huileries 4.0 et mise en réseau (M01-M31)	A2.1.1-Planification et mise en œuvre étude résultats recherche Industrie 4.0 A2.1.2-Consolidation des résultats A2.1.3-Gestion intégrée des activités du projet A2.2.1-Gestion intégrée aspects technique et financier A2.2.2-Guide méthodologique pour mise en œuvre actions pilotes huileries 4.0 A2.2.3-Pilotage, coordination et suivi A2.3.1-Planification et préparation actions de mise en réseau A2.3.2-Gestion intégrée aspects techniques et financiers A2.3.3-Réalisation actions mise en réseau A2.4.1-Planification suivi et évaluation huileries 4.0 A2.4.2-Mise en œuvre plan suivi et évaluation A2.4.3-Consolidation résultats suivi et évaluation A2.5.1-Conception et approbation outils diffusion A2.5.2-Réalisation des outils de diffusion A2.5.3-Mise en œuvre diffusion	27%
GT3. Formation sur le terrain et	A3.1.1-Conception et rédaction du programme	de 20 %

valorisation	<p>formation sur terrain</p> <p>A3.1.2-Partage et approbation du programme</p> <p>A3.1.3-Gestion intégrée</p> <p>A3.2.1-Planification, préparation et mise en œuvre sessions formation</p> <p>A3.2.2-Rédaction rapports formation</p> <p>A3.2.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers</p> <p>A3.3.1-Planification et mise en œuvre outils valorisation</p> <p>A3.3.2-Rédaction et livraison rapport valorisation</p> <p>A3.3.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers</p> <p>A3.4.1-Planification et préparation expansion route de l'olivier</p> <p>A3.4.2-Mise en œuvre plan d'expansion</p> <p>A3.4.3-Rédaction et livraison rapport expansion</p>	
GT4. Diffusion, plaidoyer et capitalisation	<p>A4.1.1-Conception, rédaction et partage stratégie diffusion et plaidoyer</p> <p>A4.1.2-Partage et approbation stratégie</p> <p>A4.1.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers</p> <p>A4.2.1-Planification et organisation événements transfrontaliers et activités plaidoyer</p> <p>A4.2.2-Rédaction, approbation et livraison rapport diffusion/plaidoyer</p> <p>A4.2.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers</p> <p>A4.3.1-Planification événement final projet</p> <p>A4.3.2-Gestion événement final projet</p> <p>A4.3.3-Rédaction et livraison rapport final</p> <p>A4.4.1-Évaluation politiques et analyse documentation</p> <p>A4.4.2-Élaboration guide recommandations politiques et techniques</p> <p>A4.4.3-Consultation, validation et diffusion guide</p>	19%

Tableau technique homme /jours

Désignation	Activités	Estimation (Homme-jours)
GT1. Adoption des résultats de la recherche et planification, conception des actions pilotes pour améliorer la qualité des olives	A1.1.1-Gestion du KoM et aspects techniques/financiers	24
	A1.1.2-Rédaction, partage et approbation du plan d'expérimentation	
	A1.1.3-Pilotage, coordination et suivi des activités du projet	
	A1.2.1-Gestion intégrée aspects technique et financier	38
A1.2.2-Planification, préparation, réalisation de l'étude et actions pilotes PROMESERVAGRI 4.0		
A1.2.3-Pilotage, coordination et suivi des activités		
	A1.3.1-Planification du suivi et évaluation	15
	A1.3.2-Gestion intégrée aspects	

	techniques et financiers A1.3.3-Mise en œuvre, suivi et évaluation de l'intégration des nouvelles technologies	
	A1.4.1-Gestion intégrée activités A1.4.2-Analyse des résultats des expérimentations A1.4.3-Interprétation des résultats	20
	A1.5.1-Planification et préparation du benchmarking A1.5.2-Mise en œuvre du benchmarking A1.5.3-Consolidation des résultats	10
	A1.6.1-Rédaction, partage, approbation et livraison du plan de communication A1.6.2-Conception, partage et approbation des outils de promotion A1.6.3-Réalisation et mise en œuvre des outils de diffusion	33
	A2.1.1-Planification et mise en œuvre étude résultats recherche Industrie 4.0 A2.1.2-Consolidation des résultats A2.1.3-Gestion intégrée des activités du projet	20
	A2.2.1-Gestion intégrée aspects technique et financier A2.2.2-Guide méthodologique pour mise en œuvre actions pilotes huileries 4.0 A2.2.3-Pilotage, coordination et suivi	35
GT2. Application des résultats de la recherche pour une meilleure qualité des huiles, mise en œuvre des actions pilotes huileries 4.0 et mise en réseau	A2.3.1-Planification et préparation actions de mise en réseau A2.3.2-Gestion intégrée aspects techniques et financiers A2.3.3-Réalisation actions mise en réseau	15
	A2.4.1-Planification suivi et évaluation huileries 4.0 A2.4.2-Mise en œuvre plan suivi et évaluation A2.4.3-Consolidation résultats suivi et évaluation	20
	A2.5.1-Conception et approbation outils diffusion A2.5.2-Réalisation des outils de diffusion A2.5.3-Mise en œuvre diffusion	40
GT3. Formation sur le terrain et valorisation	A3.1.1-Conception et rédaction du programme de formation sur terrain A3.1.2-Partage et approbation du programme A3.1.3-Gestion intégrée	10
	A3.2.1-Planification, préparation et mise	20

	en œuvre sessions formation A3.2.2-Rédaction rapports formation A3.2.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers	
	A3.3.1-Planification et mise en œuvre outils valorisation A3.3.2-Rédaction et livraison rapport valorisation A3.3.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers	15
	A3.4.1-Planification et préparation expansion route de l'olivier A3.4.2-Mise en œuvre plan d'expansion A3.4.3-Rédaction et livraison rapport expansion	15
GT4. Diffusion, plaidoyer et capitalisation des résultats des actions pilotes	A4.1.1-Conception, rédaction et partage stratégie diffusion et plaidoyer A4.1.2-Partage et approbation stratégie A4.1.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers	10
	A4.2.1-Planification et organisation événements transfrontaliers et activités plaidoyer A4.2.2-Rédaction, approbation et livraison rapport diffusion/plaidoyer A4.2.3-Gestion intégrée aspects techniques et financiers	20
	A4.3.1-Planification événement final projet A4.3.2-Gestion événement final projet A4.3.3-Rédaction et livraison rapport final	20
	A4.4.1-Évaluation politiques et analyse documentation A4.4.2-Élaboration guide recommandations politiques et techniques A4.4.3-Consultation, validation et diffusion guide	20

Le paiement sera effectué par virement sur présentation de 4 exemplaires originaux de facture. Chaque paiement est conditionné par :

- La clôture de l'activité et la validation technique des livrables par le coordinateur INAT,
- La conformité aux exigences du programme,
- La cohérence avec le calendrier d'exécution,
- La disponibilité des pièces justificatives associées.

Pour le paiement de chaque activité, le prestataire doit intégrer :

- Un rapport détaillé,
- Les pièces justificatives associées,
- Une analyse des écarts (prévu/réalisé),
- Une contribution aux indicateurs du projet.

Le prestataire devra garantir la traçabilité complète des activités réalisées et des livrables produits, en assurant l'archivage des documents conformément aux exigences d'audit du programme (audit trail). Les frais de déplacements, hébergement et restauration à la charge du prestataire pour les réunions sur convocation.

Article 04 : Durée du contrat

À compter de la notification de l'ordre de service jusqu'à la clôture du projet (15 mai 2028). La mission s'étend sur toute la durée du projet PROMESERVAGRI 4.0, avec possibilité d'ajustement par avenant selon les besoins opérationnels. (Sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme).

Article 05 – Modalités de soumission des offres

Dossier sous pli fermé anonyme avec trois enveloppes :

Enveloppe A – Administratif

1. Extrait du registre national des entreprises
2. Cahier des charges signé et paraphé
3. Fiche de renseignements généraux (Annexe 1)
4. Déclaration de ne pas être agent public (Annexe 6)
5. Déclaration de non-influence (Annexe 7)
6. Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation (Annexe 8)

Enveloppe B – Technique

1. Curriculum Vitae détaillés présentant clairement la formation, les expériences professionnelles et les compétences pertinentes pour la mission.
2. Copies des diplômes attestant du niveau académique requis.
3. Copies des attestations de formation et/ou certificats de compétences en lien direct avec les compétences exigées par les TDR.
4. Liste des références professionnelles de l'expert chargé de la mission conformément aux annexes 2 et 3, accompagnée obligatoirement des pièces justificatives correspondantes (attestations de bonne exécution, certificats de services faits, contrats ou équivalents).
5. Attestations professionnelles ou certificats de travail délivrés par les anciens employeurs ou partenaires, justifiant l'expérience professionnelle déclarée.

Enveloppe C – Financier

1. Soumission (Annexe 4)
2. Bordereau des prix (Annexe 5)

La non-présentation de l'un des documents (Annexe 4 : la soumission) et (Annexe 5 : le bordereau des prix) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

- Les participants intéressés sont invités à soumettre leur dossier dans une seule enveloppe contenant les trois enveloppes internes (enveloppe A + enveloppe B + enveloppe C), sous pli fermé et anonyme, par voie postale recommandée, par Rapide-Poste, ou directement contre décharge au bureau d'ordre de l'INAT, à l'adresse suivante

43 Av. Charles Nicolle, Tunis 1082

Date limite de réception des offres est le 22 mai 2026 à 10h 00.

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

« À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Consultation N° 02/2026 pour la sélection d'un prestataires des services pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière, technique et logistique du projet :

« Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées »

(PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228 ; CUP : G53C25000230007)

Article 7. Examen des candidatures

Les candidatures présentées dans les délais prévus dans l'avis de sélection d'un(e) consultant(e) externe pour l'appui à la mise en œuvre administrative, technique et logistique du projet sont examinées par la Commission compétente du bénéficiaire du projet.

Seuls les candidats qui remplissent toutes les conditions seront admis à la sélection.

La commission compétente peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, e-mail, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les **cinq jours (ouvrables)** suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de l'INAT.

L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas de la non-présentation des documents requis.

Article 8. Méthodologie de dépouillement des offres

8.1- Offre technique :

La commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une note technique (NT) suivant les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note	Note Min	Note Max
Ancienneté du prestataire (bureau/consultant)			05
• ≤ 3 ANS	02		
• > 3 AN S	05	02	05
Niveau académique du premier			30
Être titulaire d'un diplôme de doctorat en sciences agronomiques	30		
Être titulaire d'un diplôme de master en sciences agronomiques	10	5	30
Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en sciences agronomiques	5		
Expériences et compétences sectorielle oléicole de l'expert chargé de la mission (Attestation de stage, attestation de formation, publications...)			15
Titulaire d'une attestation	05		
Titulaire de deux attestations	10	05	15
Titulaire de 3 attestations ou plus	15		

Organisation d'activités / formation / événements de l'expert chargé de la mission			15
Titulaire d'attestation	5 points/ attestation	10	15
Titulaire de deux attestations			
Titulaire de 3 attestations ou plus			
Participation à des projets nationaux ou internationaux de l'expert chargé de la mission (Coordination, membre de projets, assistance ...)			20
Titulaire d'attestation	5 points/ attestation	10	20
Titulaire de deux attestations			
Titulaire de 5 attestations ou plus			
Expérience avec des organisations internationales et/ou des partenaires publics/privés de l'expert chargé de la mission (PPP) internationaux/			15
Moins de 05 références	5		
Entre 05 et 15 références	10	5	15
15 références ou plus	15		

Les offres techniques seront évaluées par la Commission d'évaluation sur la base des critères définis dans les TDR. Chaque offre se verra attribuer une note technique (NT) sur 100 points. Seules les offres ayant obtenu :

- Une note technique minimale (NT) de 70/100, et
- Critère éliminatoire : au moins 10/15 pour le critère « Expériences en relation avec secteur oléicole » pour garantir compréhension des TDRs et la méthodologie proposée.

seront déclarées techniquement conformes.

Article 8. Confidentialité

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 9. Frais d'enregistrement

Le projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg Next Italie-Tunisie 2021-2027, l'enregistrement du contrat entre les deux parties est à la charge du soumissionnaire

Article 10. Délai de validité des offres

Tout soumissionnaire sera lié par son offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 12. Litige

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le 21 avril 2026

M. Mohamed Karim AOUNALLAH

Coordinateur INAT du projet
PROMESERVAGRI 4.0

M. Ghazi KRIDA

Directeur Général
Institut National Agronomique de
Tunisie



Le Directeur Général de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: Ghazi KRIDA



ANNEXES – Consultation 02/2026

Consultant(e) externe pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière, technique et logistique du

– Projet PROMESERVAGRI 4.0 (A1-1.3-228) –

ANNEXE 1

Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

Nom ou raison

sociale :

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Fax :

Date de création :

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°

Fait àLe

Le Soumissionnaire.....

(Nom, cachet et signature)



Annexe 2 : Références de projets (nationaux et internationaux financés par l'Union Européenne (UE) ou similaire (membre, assistance à la coordination technique et/ou gestion administrative et technique) - Participation de l'expert chargé de la mission

(Ajouter des lignes dans le tableau si nécessaire)

Participation à des projets nationaux ou internationaux (Coordination, membre de projets, ...)

N°	Nom du projet	Bailleur	Programme	Montant du projet (€ ou TND)	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Poste occupé par le consultant	Pièces jointes (oui/non + référence)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

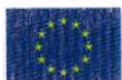
NB : Classement par date décroissante.

Joindre obligatoirement les pièces justificatives : contrats, attestations de bonne exécution, etc...

Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 3 : Expérience avec des organisations internationales et/ou partenaires publics/privés (PPP) internationaux pour l'expert chargé de la mission

(Ajouter des lignes si nécessaire)

N°	Organisation / Institution	Type (Organisation internationale / PPP / ONG / UE...)	Projet / Mission	Programme	Date début – date fin (jj/mm/aaaa)	Poste occupé par le consultant	Pièces jointes (oui/non + référence)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

NB :

- Les références doivent être classées par ordre chronologique décroissant.
- Les pièces justificatives sont obligatoires (attestations, contrats, certificats de bonne exécution, etc.).
- Toute référence non justifiée ne sera pas prise en compte dans l'évaluation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 4 : Soumission

Je soussigné(e).....
.... agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société..... Adhérent à la CNSS N°..... Enregistrée au registre national des entreprises sous le N°.....faisant élection de domicile à

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°02/2026/ PROMESERVAGRI/INAT relatif à la sélection la sélection d'un prestataire des services pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière technique et logistique du projet : « Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées »

(PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228 m'engage et me soumet à exécuter les dites prestations conformément aux clauses du marché et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même pour chaque unité dans les formulaires des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations dans les conditions prévues au marché et dans les délais prescrits dans le cahier des charges administratives.

M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.

M'engage à reconnaître que L'INAT n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluant et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait. Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 5 : Bordereau des prix

Désignation	Pourcentage	Montant total HTVA DT
GT1. Adoption des résultats de la recherche et planification, conception des actions pilotes pour améliorer la qualité des olives /140 h	34%	
GT2. Application des résultats de la recherche pour une meilleure qualité des huiles, mise en œuvre des actions pilotes huileries 4.0 et mise en réseau/130 h	27%	
GT3. Formation sur le terrain et valorisation/ 60 h	20%	
GT4. Diffusion, plaidoyer et capitalisation des résultats des actions pilotes 70h	19%	
Montant total HT		

Arrêté le présent bordereau à la somme de :

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 6 : Déclaration sur l'honneur de ne pas être agent public

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (nom et adresse).....

.....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

.....

.....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour consultation N°02/2026/ PROMESERVAGRI/INAT relatif à la sélection la sélection d'un prestataire des services pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière technique et logistique du projet : « Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées » (PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228

Déclare sur l'honneur que le propriétaire, le gérant, le responsable commercial et toutes personnes détenant une part égale ou supérieure à 30 % du capital social de la société n'ont pas été un agent public au sein du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche ou de L'INAT ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 7 :

Déclaration sur l'honneur de non-influence

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Représentant de la société (dénomination).....

.....

Enregistrée au registre national des entreprises sous le n°..... Faisant

élection de domicile à (adresse complète).....

.....

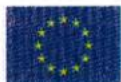
.....

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N°02/2026/ PROMESERVAGRI/INAT relatif à la sélection la sélection d'un prestataire des services pour l'appui à la mise en œuvre administrative, financière technique et logistique du projet : « Réseau de transfert des résultats de la recherche pour la transition vers des MPME dans la culture et la mouture des olives qui adoptent l'innovation et les technologies avancées » (PROMESERVAGRI 4.0 A1-1.3-228

Déclare sur l'honneur, de n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire par moi-même, ou par personne interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché ou sur les différentes étapes de sa réalisation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe8 :

Déclaration sur l'honneur de l'exactitude des données et le respect des conditions de participation

Je suis le soussigné (nom, prénom, qualité)

Inscrit au registre de commercesous le

N°..... Le lieu de communication désigné (adresse

complète).....

.....

Désigné ci-après par le (le soumissionnaire).

Je déclare sur l'honneur que les données incluses dans l'offre sont correctes et les conditions de participation sont respectées, y compris l'absence de condamnations judiciaires pour violation des lois et règlements en vigueur dans le domaine de la législation de l'agriculture.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire